

Emmanuelle Wargon fait payer la baisse des loyers par les contribuables !

mardi 19 octobre 2021

@cni59-non commercial



@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

Habiter la France de demain

La Ministre du Logement Emmanuelle Wargon, a présenté jeudi 14 octobre les conclusions de son cycle de réflexion « Habiter la France de demain ». Parmi les mesures retenues, l'une d'elles a particulièrement attiré l'attention de la CNL : elle concerne la réforme du dispositif « louer abordable. »

Pour la Ministre du Logement il s'agit de booster un dispositif au résultat peu convaincant puisque ne concernant que 10 000 logements par an en le rendant « plus incitatif » notamment par la modification des plafonds des loyers et des avantages fiscaux pour s'aligner sur le marché libre.

Ce qu'omet de dire Emmanuelle Wargon c'est que ces avantages fiscaux consentis par l'Etat aux propriétaires constitueront autant de moyens gelés pour des politiques publiques en matière d'éducation, santé, transports et même de... logement.

Pour comparaison, d'après les calculs de la CNL, avec la loi Pinel le manque à gagner est passé de 745 millions d'euros en 2019 à 991 millions d'euros en 2020 et avec le super Pinel ou Pinel plus devrait atteindre les 1,2 milliards d'euros cette année selon les prévisions budgétaires. Une véritable niche fiscale pour les spéculateurs en tout genre !

Une fois encore le gouvernement prend une décision et fait payer les autres.

Alors que les « Pandora papers » viennent de nous relever un nouveau scandale d'évasion fiscale de 11 300 MDR d'euros la CNL propose plutôt à Mme Wargon et au gouvernement d'envisager la possibilité d'une grande réforme fiscale redistributive.

Le récent congrès de l'USH a montré l'urgence d'un secteur des HLM miné par la pauvreté et la détresse. Assez de dispositifs de défiscalisations ! Ce ne sont pas des cadeaux au plus nantis dont nous avons besoin mais d'une véritable politique de justice sociale et d'égalité. La priorité doit être donnée à la reconstruction de véritables logements sociaux, le retour de l'aide à la pierre financé par l'état, une application de la loi SRU et une véritable politique de mixité sociale.

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,

Président Fédéral

contact@cnl59.fr – 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cni59.fr